

Image not found or type unknown



## révision de la pension alimentaire

Par **natoe**, le **11/06/2012** à **16:17**

bonjour à tous,

je suis divorcé depuis septembre 2010 et j'ai la garde de mes deux enfants.

Lors du jugement, le juge a conclu à 50 euros de pension alimentaire par enfants et par mois suite aux crédits que mon ex mari devait finir de payer.

Maintenant que les crédits sont fini de payer, comment puis-je recalculer le montant de la pension alimentaire ????

Si je me réfère à l'indice de référence il ne devrait me donner que 2 ou 3 euros en plus.

Quelqu'un pourrait-il m'aider svp ???

merci à tous